

FRANÇAIS (COURS IERE ANNEE)

I- Le Verbe :

1- Définition :

Le **verbe** est un **mot** qui, dans une **proposition**, exprime, sous forme variable, l'**action** ou l'**état** du **sujet** qui porte des déterminations du **temps** et de **mode**.

Exemple :

Je chanter**ais** (conditionnel présent).

Je chant**e** (indicatif présent).

2- Règle :

- Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

Exemple :

Tu travail**les** (2^{ème} personne du singulier).

Vous travail**lez** (2^{ème} personne du pluriel).

- Le verbe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet lorsqu'il emploie l'auxiliaire être :

Exemple :

Les filles sont part**ies**.

Les garçons sont part**is**.

- Lorsque le verbe a plusieurs sujets de genre différent, il s'accorde au masculin pluriel.

Exemple : Le paysan, son enfant et sa femme sont épu**is**.

- Lorsque le verbe a plusieurs sujets, parmi ses sujets se trouve le pronom « **moi** », l'accord se fait à la **première personne du pluriel**.

Exemple : Mes camarades et moi (**Nous**) **allons** à l'école.

Il se met à la **2^{ème} personne du pluriel** si, parmi les sujets se trouve le **pronom « toi »**.

Exemple : Toi, ta sœur et Aly (**Vous**) **allez** à la piscine.

- Si le verbe a pour sujet un **pronom relatif « qui »**, l'accord du sujet se fait avec l'**antécédent**.

Exemple :

C'est **moi** qui **ai** parlé.

C'est **moi** qui **suis** l'auteur.

C'est **nous** qui **avons** travaillé.

- Si le verbe a pour sujet un **groupe nominal** dont le noyau est un **nom collectif**, l'accord se fait selon la règle grammaticale avec le nom collectif. Il peut se faire, selon le sens avec le **complément** du verbe.

Exemple :

Un groupe d'élèves **pass**e (selon la règle).

Un groupe d'élèves **passent** (selon le sens).

3- Quelques noms collectifs :

- Un groupe d'enfants
- Un troupeau de vaches
- Une foule de curieux
- Une bande de singes
- Un essaim d'abeilles
- Une multitude d'enfants
- La plupart des élèves

EXERCICE : Accordez au présent de l'indicatif les verbes dans les phrases suivantes :

- 1- C'est toi qui (être) en retard.
- 2- C'est vous qui (avoir) des cadeaux.
- 3- Une pléiade d'artistes (jouer).
- 4- Fanta, Issa et moi (apprendre) la leçon.
- 5- Filles et garçons sont (rester) à la maison.
- 6- Une fille, ma sœur et moi (prendre) des dispositions.

II- Les Signes de ponctuation :

A- Définition :

La **ponctuation** est l'action de ponctuer. Elle est utilisée dans un énoncé (phrase, texte), pour le rendre plus expressif, compréhensible. Elle sert aussi à marquer les **intonations** favorables en réservation de **voix**.

B- Les différents signes de ponctuation :

1- Le Point : (.)

On place le point à la fin de la phrase déclarative ou impérative. On place aussi le point à la fin d'une **abréviation** quand celle-ci ne se termine pas par une par la dernière lettre du mot abrégé.

Exemple : Madame → Mme.

Monsieur → Mr.

Organisation des Nations Unies → O.N.U.

Lycée Privé Soninké → L.P.S.

2- Les deux points : (:)

Ils annoncent une énumération, une explication ou des propos au style direct.

Exemple : Le corps humain comprend trois parties : la tête, le tronc et les membres.

3- Le Point-virgule : (;)

Il marque une pause moins longue que le point. Il sert à séparer des **propositions** indépendantes ou différentes unités grammaticales de la phrase.

Exemple : « Des jours passent avec leurs ennuis que l'on ne peut hâter ; des jours s'écourent avec leurs joies que l'on ne peut retenir ».

4- Le Point d'interrogation : (?)

On l'utilise dans le cas d'une phrase interrogative.

Exemple : Qu'est-ce que tu fais ?

5- Le Point d'exclamation : (!)

On le place à la fin d'une phrase exclamative.

Exemple : Quel beau garçon !

6- Le Point de suspension : (...)

Toujours au nombre de **trois**, ils indiquent l'expression d'une pensée incomplète pour quelque raison que ce soit.

Exemple : Quand tu seras là on mange, on s'amuse, on danse, on chante...

NB : Ils ont la même valeur d'expression qu'etcétéra (**etc.**).

7- La Virgule : (,)

Elle indique une pause moins importante que le (; , .). On l'utilise pour :

- Séparer des propositions indépendantes ;

Exemple : Cet habit est beau, j'aime le porter.

- Pour isoler le complément circonstanciel placé en début de phrase ;

Exemple : Elle va venir, tout de suite.

De nos jours, le transport est facile.

- Pour séparer les éléments d'une énumération ;

Exemple : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

- Pour encadrer les mots ayant une valeur explicative, tels que les mots mis en opposition.

Exemple : Le Mali, pays indépendant depuis 1960, est un pays continental.

8- Le Tiret : (-)

Il indique le changement d'interlocuteur dans un dialogue.

Exemple :

- Ali : Bonjour Awa !
- Awa : Bonjour Ali ! Comment vas-tu ?
- Ali : Je vais bien !

9- Les parenthèses et les crochets : (()), ([])

Ils ont la même valeur : isoler ou encadrer dans la phrase, un détail ou une information supplémentaire. Les parenthèses sont les plus utilisées.

Exemple : Kadi a parlé sans parcimonie (sans violence).

Les élèves de la 10^{ème} CMI [tel que j'aime ont tous passé au Bacc].

10- Les Guillemets et les Griffes :

Ils servent à encadrer une citation de cours directe ou un terme étranger dans une langue.

Exemple : Hampâté Bah a dit « En Afrique chaque vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

III- Le Participe passé :

A- Définition : Le participe passé d'un verbe est **forme adjectivale** de ce verbe.

B- Règles de l'accord : Les règles du participe passé varient selon le contexte :

1- Le participe passé employé seul : Le participe passé employé seul dans une phrase s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Exemple :

Il trouve les élèves fatigués.

Un enfant vêtu.

Une fille vêtue.

2- Le participe passé employé avec l'auxiliaire « être » : Le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire « être » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Exemple :

Elle était répartie pour travailler.

Mon père est revenu du travail.

3- Le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » : Le participe passé employé avec l'auxiliaire « **avoir** » ne s'accorde pas avec le sujet. Il s'accorde ou pas avec le complément d'objet direct (**COD**).

- Lorsque le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir n'admet pas le COD, il n'y a pas d'accord.

Exemple :

Elle a termin**é**.

Nous avons termin**é**.

Les femmes ont termin**é**.

- Lorsque le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » admet un complément (COD) après le verbe, il n'y a pas d'accord.

Exemple : Elle a termin**é** ses devoirs.

COD

- Lorsque le participe passé est employé après avoir admis un COD placé devant le verbe, il ya accord.

Exemple :

Les devoirs qu'elle a termin**és**.

Les pâtes que nous avons déjà mang**ées**.

EXERCICE :

Forme et accorde s'il y a lieu le participe passé des verbes entre parenthèse.

- 1- Les enfants ont (manger) les oranges. Ils les ont (manger).
- 2- La femme que tu as (avoir) est ma sœur.
- 3- Le directeur vous a (convoquer).
- 4- Vous avez (répondre).
- 5- Nous sommes (sortir) en récréation.
- 6- Nous avons (repandre) les cours.
- 7- Les tableaux ont été (nettoyer).
- 8- Elles l'ont (saluer).

9- La maison que j'ai (construire) est très belle.

10- Elle a (recevoir) les cadeaux.

IV- Les Pronoms :

A- Définition : Un **pronom** est un mot qui tient la place du **nom**.

B- Types de pronoms : Il y a **six sortes** de pronom :

- les pronoms personnels,
- les pronoms possessifs,
- les pronoms démonstratifs
- les pronoms relatifs,
- les pronoms interrogatifs
- les pronoms indéfinis.

C- Les Pronoms personnels complément d'objet :

Retenons : On distingue :

- Les **pronoms personnels** exclusivement **complément d'objet direct** sont : **le, la, les, l'**.
- Les pronoms personnels exclusivement **complément d'objet indirect** sont : **lui, leur**.
- Les pronoms personnels COD ou COI selon l'emploi : **me, te, nous, vous, se**.

Exemple :

Mon père **me** gronde - **me** = COD.

Mon père me parle – **me** = COI.

NB : le pronom personnel complément d'objet direct se place devant le verbe.

Exemple :

Le surveillant **l'**a chassé.

Le responsable **nous** adresse la parole.

- Sauf avec l'impératif.

Exemple :

Donne- **le**.

Parle- **lui**.

- Ne dites pas « je la parle » voulant dire je parle à ma sœur, mais « Je **lui** parle »